

SEANCE DU 19 MARS 2019

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, BAREIL Bruno, JESUPRET Suzanne, DERKAOUI Abdelkader FONTES Jean-Marc, SELARIES Pierre, BAREIL Marc

Absents: FOURQUET Dominique, DEVEYER Nicole

Secrétaire de séance : SELARIES Pierre

Date de la convocation : 14 mars 2019

Début de séance : 20h50

• VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Budget principal

Dépenses de fonctionnement : 207 965.55 €

Recettes de fonctionnement : 300 039.09 €

Dépenses d'investissement : 55 114.11 €

Recettes d'investissement : 14 384.86 €

Vote : 6 Pour ; 1 Abstention

• AFFECTATION DES RESULTATS

Budget principal

Excédent de fonctionnement capitalisé : 71 546.59 €

Excédent de fonctionnement reporté : 228 108.53 €

CCAS

Déficit de fonctionnement : 0 €

Excédent de fonctionnement : 3 903.92 €

➤ Vote : 6 Pour ; 1 Abstention

• APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion du Receveur Municipal sont identiques aux comptes administratifs et adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ *Approuve les comptes*

Vote : 6 Pour ; 1 Abstention

• ACHAT REMORQUE TRACTEUR

Madame le maire propose d'acheter une remorque pour le tracteur auprès de monsieur ROUDET Christian, afin de faciliter le travail de monsieur EYCHENNE, pour un montant de 1000,00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ *Approuve la proposition à l'unanimité*

- **ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE DU SYADEN**

Le SYADEN s'est engagé, depuis quelques temps, en faveur de l'achat groupé d'énergies sur les compteurs jaunes et verts, avec certaines collectivités, et prépare la prochaine consultation pour la fourniture d'électricité du 1^{er} janvier 2020 et souhaite l'ouvrir à l'ensemble des compteurs bleus d'électricité, notamment ceux de l'éclairage public.

Le SYADEN sollicite notre adhésion au groupement d'achat d'électricité pour une fourniture sur la période 2020-2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- *Vote contre la proposition à l'unanimité*

- **FERMETURE DE LA POSTE LE SAMEDI MATIN**

Depuis son embauche au 1^{er} avril 2018, madame DERKAOUI a eu le temps d'étudier le passage à la poste le samedi matin en dehors de la vente du pain et a constaté à plusieurs reprises qu'il était quasi voire nu l certains samedis. Madame DERKAOUI demande donc que la poste soit fermée le samedi matin, son contrat passerait donc de 20h30 à 17H30.

La vente du pain ne pourra être transférée à la boucherie BAREIL.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- *Vote : 6 contre ; 1 Abstention*

- **REVISION DES HEURES TRAVAILLEES DE MME PORTERIE**

En raison d'un accroissement de travail sur le poste administratif, Madame le Maire propose à l'ensemble des membres du conseil municipal de modifier les horaires de travail de madame PORTERIE avec une présence une matinée en plus, fermée au public: temps travail actuel : 20h Proposition : 24h hebdomadaire (tous les mardis matins).

En attendant la validation par le comité technique paritaire, il est nécessaire d'octroyer des heures complémentaires à madame PORTERIE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- *Approuve la proposition à compter du 1^{er} avril 2019 à l'unanimité*

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Demande de subvention des donneurs de sang accordée à hauteur de 80€
- Nouvelles consignes de tri

Fin de séance : 22h40

Villespy, le 19 mars 2019

Le Maire

